



REUNION DU 9 OCTOBRE 2017

COMPTE-RENDU

<u>Présents :</u>	DELAUNAY G., GALLE P.Y, PERROUAULT A. JAMIN L., coprésidente habitante DELEURME K., coprésidente élue MANCEAU P., conseiller municipal BOUGEARD G., cinéma le club BOUFFORT C., SAESAT et accueil de jour St Jean
<u>Excusés :</u>	LANOS C., ROCHON J.P, LE PAPE A. VIEUXBLED D., conseillère municipale
<u>Absents :</u>	BRIZOUX G., HARVEY M., FAVRAY E., LAVAUD V. LE GUILLOU G., OFPAR
<u>Assistait également à la réunion :</u>	GILLAIS A., chargée de mission conseils de quartier, ville de Fougères 2 habitants

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 31 mai 2017
2. Propositions pour le budget d'investissement 2018
3. Bilan de la journée citoyenne du 23 septembre 2017
4. Organisation de la fête de l'hiver
5. Point sur le projet d'aménagement du quartier de l'Annexe

PROCHAINE REUNION

Lundi 18 décembre à 20h aux Ateliers

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 31 mai 2017

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2- Propositions pour le budget d'investissement 2018

Mme Deleurme rappelle que comme chaque année, les membres du conseil de quartier sont sollicités pour faire des propositions d'investissement aux élus dans le cadre de la préparation du budget 2018.

Les échanges ont porté sur :

- l'accessibilité de la voirie et des trottoirs. Quelles sont les obligations des communes en la matière ?
- les poids lourds qui empruntent le boulevard de Groslay. Suite à l'ouverture de la rocade Est, serait-il possible d'y interdire la circulation des poids lourds en transit ?
- la zone 30 de Bonabry et la possible installation d'un radar pédagogique rue Kléber voire même d'un plateau ralentisseur en raison de la vitesse excessive des automobilistes.

A ce sujet, Mme Gillais informe les membres qu'une **extension de la zone 30** est prévue **en 2018, celle de Bonabry sera reliée à une nouvelle zone 30 en centre-ville**. Ainsi, une bonne partie du centre de Fougères, y compris le quartier touristique autour du château sera concerné.

Une nouvelle configuration va être mise en place puisque **c'est le régime de la priorité à droite qui vaudra désormais sur toute cette zone**, y compris dans le quartier de Bonabry où jusqu'à présent il y a des STOP. Les usagers seront donc obligés de réduire leur vitesse.

Concernant la rue Kléber, avec ce nouveau régime de priorité, il conviendra de mesurer l'impact sur la réduction de la vitesse puisque l'automobiliste devra être vigilant à plusieurs intersections : rue Abbé Joly, rue Victor Hugo, rue G. Flaubert et rue A. Le Braz.

Cependant, pour les membres du conseil de quartier, la portion comprise entre la rue V. Hugo et la rue G. Flaubert reste longue et sans dispositif de ralentissement les vitesses devraient restées excessives. Ils souhaitent donc demander l'installation d'un radar pédagogique au budget d'investissement 2018.

Un habitant présent à la réunion signale également qu'une pétition avait été envoyée en mairie en début d'année 2017 pour demander un dispositif de ralentissement rue Kléber dans sa partie comprise entre la rue Marceau et la rue Père Heude. Il signale qu'aucune réponse n'a été apportée à cette demande. Mme Gillais indique qu'elle se renseignera et qu'elle apportera ultérieurement les renseignements.

Les membres s'interrogent également sur le fait que la rue René Le Pays et la rue Marceau n'aient pas été intégrées à la zone 30. De plus, ils signalent le manque de visibilité à l'intersection rue Marceau/rue Kléber.

- les travaux prévus boulevard de Groslay ne sont pas réalisés actuellement. A partir de quand auront-ils lieu ?

En italique, ci-dessous, les informations obtenues à la suite de la réunion auprès des services techniques de la ville :

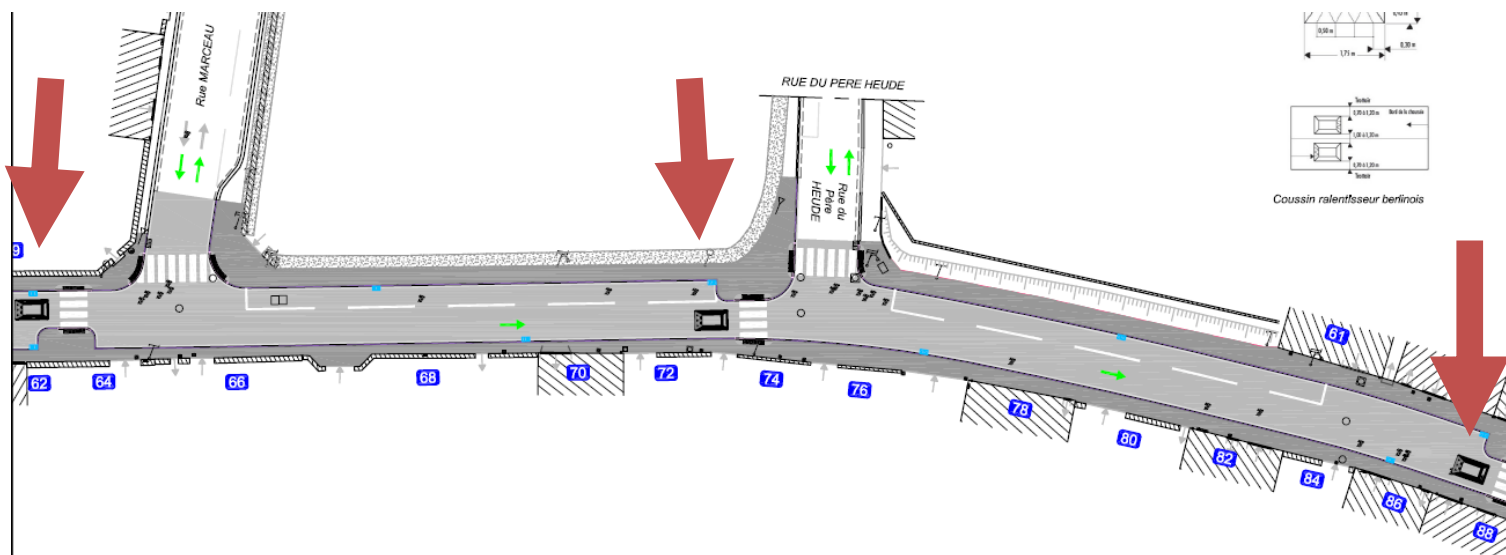
- Concernant le courrier pétition reçu en mairie le 5/01/17, une réponse a été apportée le 19/01/17 indiquant que la demande serait examinée par la commission municipale « transport-circulation-sécurité » lors de sa séance du 7/02/17.

Suite au passage en commission, un nouveau courrier a été envoyé le 17/03/17 précisant l'avis favorable de la commission :

- « Au vu de la configuration des lieux, voie rectiligne et importance du linéaire, il est proposé de créer un plateau surélevé au niveau des passages protégés à hauteur du carrefour avec la rue du Père Heude, visant à ralentir la vitesse des véhicules.
- La réalisation des travaux d'aménagements est subordonnée à l'arbitrage des élus dans le cadre du budget primitif 2017 qui sera voté d'ici la fin du mois de mars. »

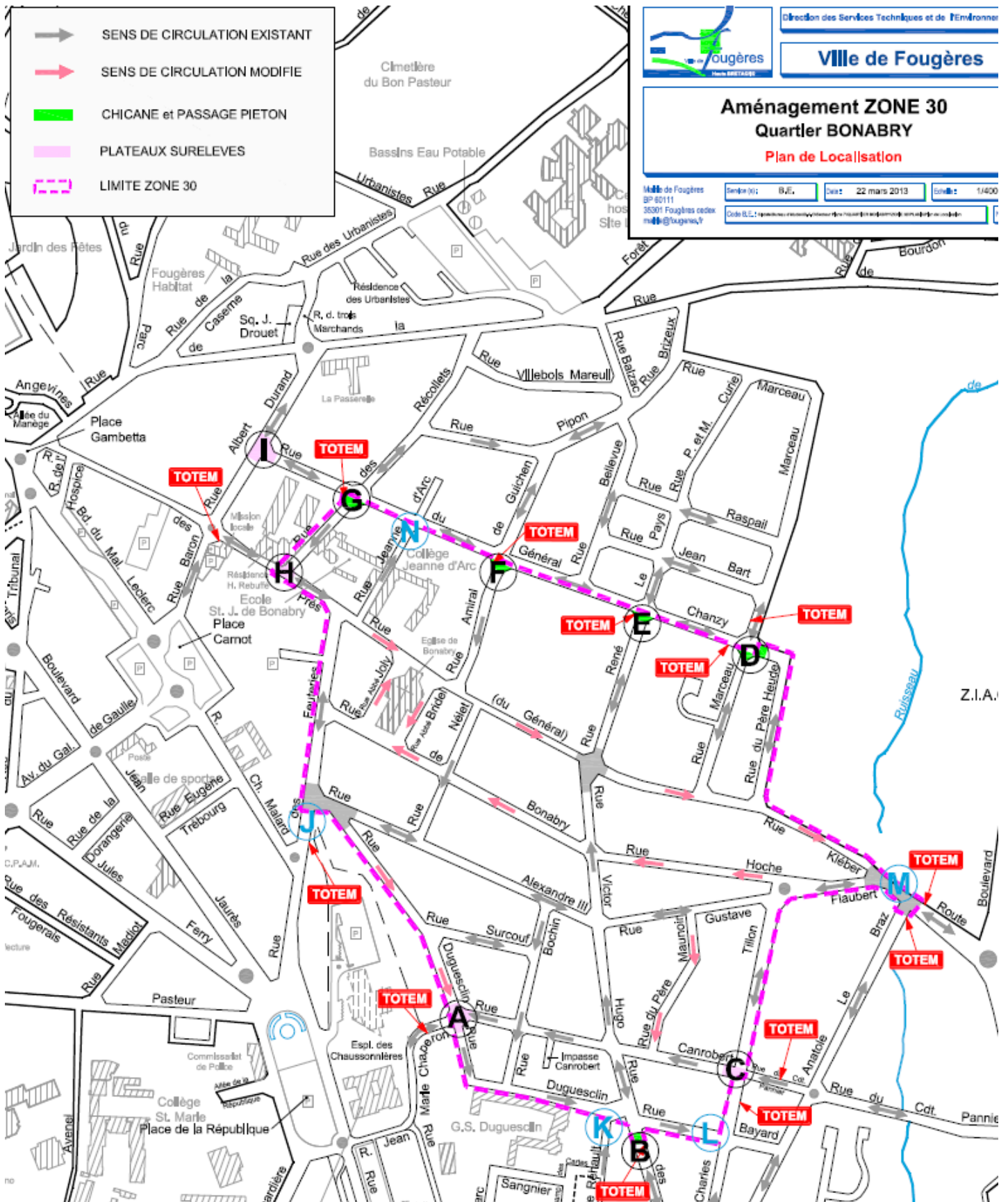
Cependant, aucun courrier n'a été envoyé après le vote du budget 2017 comprenant l'inscription de cet aménagement.

- Pour des questions liées à la configuration des lieux, un dispositif ralentisseur sous forme de coussins Berlinois va être installé en amont des passages piétons des carrefours avec les rues Marceau, Père Heude (voir plan ci-dessous). Ces coussins seront installés courant novembre.



- Pour les rues Marceau et René le Pays, elles sont pour partie en zone 30, la limite séparative Nord de la zone est la rue Chanzy. C'est un choix qui a été effectué en 2013 lors de la mise en place de la zone 30. Une extension de la zone 30 sera toujours possible, si besoin.

Pour rappel, vous trouverez ci-dessous le périmètre de la zone 30 quartier Bonabry.



- Au niveau de l'intersection rue Marceau/rue Kleber, le terrain a été vendu et il y a un projet immobilier en cours qui aboutira à la suppression de la haie qui masque grandement la visibilité.

- *Concernant le projet d'aménagement boulevard de Groslay, liaison douce entre la route de la Chapelle Janson et le boulevard N. Mandela, il n'a pas été retenu au budget 2017. Courant Octobre une piste cyclable sera réalisée entre le Bd N. Mandela et le centre social.*

3- Bilan de la journée citoyenne du 23 septembre 2017

Mme Deleurme informe les membres que 110 personnes ont participé à cette 1^{ère} édition de la journée citoyenne. Parmi les membres du conseil de quartier EBOP, G. Brizoux, C. Bouffort et A. Perrouault y ont participé.

Le bilan est positif, les ateliers mis en place dans les cinq quartiers de la ville se sont déroulés dans un cadre très convivial. Le repas pris en commun aux abords du Centre Culturel Juliette Drouet a permis à tous les participants d'échanger sur les différentes actions auxquelles ils ont participé lors de la matinée.

Concernant le quartier EBOP, un barbecue a été construit au parc des Orières. Les membres préconisent qu'un panneau mentionnant les règles d'usage et valorisant sa construction lors de la journée citoyenne soit installé.

Une 2^{ème} édition est envisagée, elle aurait lieu le samedi 26 mai 2018 (sous réserve de l'avis favorable des élus).

4- Organisation de la fête de l'hiver

Mme Deleurme indique qu'il faut dès maintenant commencer à réfléchir à l'organisation de la prochaine fête de l'hiver. La dernière édition avait eu lieu le 4 mars 2017 lors de l'inauguration de l'ouverture du tunnel.

Il faut donc le plus rapidement possible définir un thème et trouver un référent qui aura en charge la coordination de la fête et qui fera le lien avec le service citoyenneté de la ville. Un appel aux volontaires est lancé.

5- Point sur le projet d'aménagement du quartier de l'Annexe

La concertation avec les habitants et les riverains a débuté en 2013 avec l'organisation d'ateliers de concertation.

Dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre urbaine pour l'aménagement du site de l'Annexe-Duguesclin attribué en mars 2017, cette concertation va être poursuivie. Aussi, une visite sur site suivie d'un atelier participatif ont été organisés le 3 octobre 2017. Les participants ont pu faire des propositions à partir de 2 scénarios d'aménagement.

Rappel des phases du projet d'aménagement (planning prévisionnel) :

2017	Phase 1 : synthèse des études préalables	Avril-mai
	Phase 2 : concertation et esquisses de scénarios	Juin-Octobre
	Phase 3 : schéma d'aménagement et de programmation ET concertation street-park et réunion publique	Octobre-décembre
2018	Etude avant-projet	Janvier-Avril
	Etudes de projet	Mai-Juin
	Poursuites missions de maîtrise d'œuvre, études techniques diverses...	Juillet-Décembre
2019	Début des travaux	

La concertation autour du projet de street-park aura lieu le mercredi 8 novembre à 14h aux Ateliers.

De plus, une **nouvelle réunion publique aura lieu le mardi 19 décembre à 19h aux Ateliers**. Elle portera sur le choix du scénario retenu.

Fin de séance : 22h

Tenez-vous informés !

Abonnez-vous à la lettre d'information municipale :

<http://www.fougeres.fr/newsletters?width=600&height=300&destination=newsletters&iframe=true>

Retrouvez également sur le site internet de la ville toutes les informations relatives aux conseils de quartier ainsi que les comptes rendus : **<http://www.fougeres.fr/dossier/les-conseils-de-quartier>** (à partir de la page d'accueil : vos démarches/participer aux conseils de quartier)